

Œuvre collective sur les usages des cannabinoïdes de synthèse **Conclusion**

Auteur

Dr Aurélie Etienne

► Médecin coordinateur, SAOME

Ce travail a permis de colliger et présenter les données disponibles concernant les usages des cannabinoïdes de synthèse (CS) à La Réunion. Certaines données ont été produites à l'occasion de travaux spécifiques pour cette oeuvre collective comme les données de prise en charge en psychiatrie à La Réunion, les données d'accompagnement en hébergement médico-social. D'autres sont issues de rapports d'activité ou de données de surveillance. L'ensemble de ces données permet de décrire des tendances et les caractéristiques des usages et des usagers à La Réunion. Si les méthodologies employées ne permettent pas toujours de généraliser les résultats, ceux-ci sont concordants entre les sources de données, et peuvent donc guider la mise en place d'actions.

Ce travail collaboratif a également été l'occasion de rapprocher des acteurs ne travaillant pas ensemble au quotidien, mais dont les points de vue et les informations sont complémentaires. Cette dynamique et les réflexions et modalités de travail appliquées pourront être utiles et renouvelées lors de prochaine(s) émergence(s) de produit.

Les CS sont consommés à La Réunion depuis plusieurs années et occupent une place spécifique dans l'univers des consommations de substances psychoactives (SPA) du fait de leur fonction, des effets recherchés, et des représentations qu'en ont les usagers et l'ensemble des acteurs. Les profils et les trajectoires de consommation des usagers sont variés et évoluent, ce qui rend nécessaire l'adaptation des interventions mises en place. Les jeunes représentent une population particulièrement à risque : ils sont les principaux consommateurs de CS, à un âge où ils présentent de nombreuses fragilités et ne sont souvent pas suffisamment accompagnés.

Les auteurs de chaque article présenté dans ce rapport ont émis des recommandations, transmises aux institutions pour guider le recueil de données complémentaires, la mise en place d'actions de prévention et de communication, de formation et sensibilisation des professionnels, entre autres.

Le recueil de données sur ces consommations semble nécessaire à l'occasion des prochaines grandes enquêtes en population générale (qui interrogent encore uniquement sur les consommations de tabac, alcool et cannabis). Un recueil via un codage spécifique pourrait également être mis en place dans les systèmes d'information hospitaliers et pourquoi pas, de façon innovante, dans les eaux usées (à l'image de travaux mis en œuvre lors de la crise sanitaire Covid-19). Aussi, la veille de forums d'usagers peut constituer une source d'informations intéressante pour connaître les tendances.

Par ailleurs, l'intérêt de protocoles de prise en charge et d'accompagnement des usagers, harmonisés entre les acteurs et basés sur les preuves, est partagé par les auteurs.

Des mesures spécifiques peuvent être proposées à tous les stades de la prise en charge : en cas d'intoxication aiguë par les pompiers, les ambulanciers, le SMUR, les médecins urgentistes ; au long cours par les médecins généralistes, addictologues, les professionnels du social, etc. Aussi, à tous les stades (aigu, chronique, expérimentation, trouble de l'usage...), il est important de s'attacher à une prise en charge globale, qui intègre les multiples dimensions des usagers (prise en charge bio-psycho-sociale). En cas de trouble de l'usage identifié, la réduction du craving, la prévention des rechutes et la prévention des complications seront les objectifs.

L'aller-vers et la diffusion des messages de réduction des risques peuvent être assurés par les acteurs en addictologie présents sur le territoire, notamment les différentes équipes

mobiles. A ce jour, La Réunion ne dispose que d'un CAARUD fixe, dans l'ouest de l'île. Pour accueillir et accompagner de façon équitable l'ensemble des usagers, la création d'un CAARUD fixe dans chaque territoire serait nécessaire, avec une priorité pour les secteurs nord et est, dépourvus à ce jour. Les messages de réduction des risques pourraient être adaptés sur le fond et la forme pour être diffusés largement sur le territoire.

Enfin, les réflexions menées dans le cadre de ce travail pourraient être étendues aux autres pays de la région océan Indien (au-delà de Mayotte et Maurice), en fonction des situations et des priorités de chaque pays.

Au niveau national, les signaux concernant les effets des CS semblent moins importants. Mais l'émergence des NPS plus globalement a été prise en compte, avec notamment l'édition d'un guide et la production d'une application à destination des professionnels de santé de premier recours.

Les produits disponibles, les modalités d'usages, les profils des usagers évoluent rapidement au cours du temps : le constat présenté ici concerne la période 2015-2021 et il est attendu que la situation ait évolué depuis.

Régulièrement, de nouvelles molécules sont synthétisées et commercialisées (en particulier parmi les NPS, les cathinones de synthèse), de nouveaux usages sont décrits (par exemple usage de la 3-MMC hors pratique de chemsex), et le développement de nouveaux lieux de production est observé². Ces évolutions peuvent être liées également au contexte environnemental (par exemple, augmentation des consommations durant la crise sanitaire COVID), et au marché global, aux effets de mode³.

Ainsi il semble important de prendre en compte d'emblée ces évolutions, et en premier lieu le développement des cathinones de synthèse, dans les actions qui seront mises en place à La Réunion.

¹<https://www.drogues.gouv.fr/nouveaux-produits-de-synthese-un-guide-actualise-et-une-appli-pour-une-meilleure-prise-en-charge>

²La presse rapportant le développement de laboratoires de production dans des pays européens comme les Pays-Bas et la Pologne.

³<https://www.euractiv.fr/section/sante-modes-de-vie/news/la-3-mmc-tete-de-gondole-de-nouvelles-drogues-de-synthese-en-plein-essor/>